



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DORÉ COPPER ANNONCE DES RÉSULTATS DE FORAGE POSITIFS POUR 2020 SUR LA PROPRIÉTÉ JOE MANN**

- **10,34 g/t D'OR ET 0,27 % DE CUIVRE SUR 4,0 MÈTRES SUR LA ZONE WEST**
- **10,00 g/t D'OR SUR 3,0 MÈTRES SUR LA ZONE FAR WEST**

**Toronto (Ontario) – le 25 janvier 2021** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV: DCMC; OTCQB: DRCMF; FRA: DRM) est heureuse d'annoncer les résultats de son programme de forage 2020 sur la propriété Joe Mann, située à environ 60 kilomètres au sud de Chibougamau, au Québec.

La propriété Joe Mann comprend 1 990 hectares, dont l'ancienne mine Joe Mann, qui fait l'objet d'une entente d'option annoncée le [2 janvier 2020](#). La mine Joe Mann était l'une des mines d'or à plus haute teneur au Canada, produisant 1,2 million d'onces d'or à une teneur de 8,26 g/t entre 1956 et 2007. Elle est située à environ 60 kilomètres au sud de l'usine Copper Rand appartenant à la Société (2 700 t/j), où le minerai de Joe Mann a été traité de 2004 jusqu'à sa fermeture en 2007.

#### **Faits saillants du programme de forage 2020**

- **Zone West : 4,0 mètres à 10,34 g/t Au et 0,27 % Cu** dans le trou JM-20-06W3, prolongeant la minéralisation de 100 mètres en profondeur à partir d'intersections historiques de 5,0 mètres à 10,3 g/t Au, 3,2 mètres à 16,1 g/t Au et 3,3 mètres à 10,4 g/t Au.
- **Zone Main : 1,3 mètre à 6,32 g/t Au et 0,52 % Cu, incluant 0,45 mètre à 17,7 g/t Au et 1,23 % Cu** dans le trou JM 20-02A, confirmant le prolongement de la zone Main sous les niveaux précédemment exploités. Cette intersection est située à 120 mètres en amont de l'intersection historique de 1,88 mètre à 26,66 g/t Au et à 110 mètres de l'intersection historique de 3,02 mètres à 30,3 g/t Au.
- **Zone Far West : 3,0 mètres à 10,00 g/t Au** dans le trou JM-20-10, à environ 900 mètres le long du prolongement ouest de la mine Joe Mann.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper a déclaré : « *Notre premier programme de forage à Joe Mann a réussi à démontrer le prolongement en aval-pendage à haute teneur de la zone West, la continuité de la zone Main et le potentiel à haute teneur de la zone Far West. Ces résultats soutiennent les efforts d'exploration supplémentaires sur la propriété et fournissent un projet à haute teneur en or que nous pouvons associer au projet à haute teneur en cuivre de Corner Bay pour notre stratégie d'opération en étoile. La Société prévoit réaliser un programme de forage de suivi à Joe Mann plus tard en 2021 et a maintenant repris ses activités de forage à Corner Bay avec un programme de 6 000 mètres. En 2021, la Société prévoit également de tester d'autres cibles d'exploration dans le camp minier du Lac Doré/Chibougamau. Une mise à jour de l'estimation actuelle des ressources minérales est attendue au T2 2021, suivie d'une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») au second semestre de 2021 pour soutenir une opération en étoile au moyen de notre usine existante de 2 700 t/j avec Corner Bay comme alimentation principale de l'usine. »*

#### **Programme de forage 2020 à Joe Mann**

La Société a foré un total de 8 343 mètres pour tester la zone Main et la zone West de l'ancienne mine Joe Mann sous les chantiers souterrains, la zone Far West et la zone South South (Figure 1). La zone West est détenue à 100 % par la Société à partir de 842 mètres sous la surface (plongeant dans les limites de la propriété) et les autres zones font partie de l'entente d'option avec Ressources Jessie Inc. Les résultats du programme de forage sont résumés ci-dessous dans le Tableau 1.

### Zone West (Figure 2)

La zone West a été exploitée de 2004 à 2007 jusqu'à une profondeur de 890 mètres et compte environ 100 intersections historiques forées à partir de forages souterrains.

La Société a foré quatre (4) trous, un trou quasi vertical (JM-20-06) et trois coins à partir de ce trou (dont deux par forage directionnel) (JM-20-06W1, JM-20-06W2 et JM-20-06W3) pour tester l'extension de la zone West à une profondeur de 270 à 400 mètres sous la zone exploitée. Les quatre (4) trous ont recoupé des zones de cisaillement minéralisées.

Le sondage JM-20-06W3 a recoupé **4,0 mètres à 10,34 g/t Au et 0,27 % Cu** et, à 11 mètres de plus en profondeur, il a recoupé **0,5 mètre à 13,70 g/t Au et 0,42 % Cu**. Ces deux intersections sont situées à 100 mètres en aval des intersections historiques de **5,0 mètres à 10,3 g/t Au** (trou EW78\_D), de **3,2 mètres à 16,1 g/t Au** (trou EW79\_D) et de **3,3 mètres à 10,4 g/t Au** (trou EW57\_D). On interprète que JM-20-06 et JM-20-06W1 ont tous deux intercepté la structure à l'ouest de la structure de plongée du minerai et n'ont donc pas porté de minéralisation à haute teneur en or. Le trou JM-20-06W2 a intercepté la structure bien définie de la zone West à 100 mètres de plus en aval du trou JM-20-06W3, mais avec une minéralisation aurifère plus faible : 1,35 mètre à 3,29 g/t Au.

### Zone Main (Figures 3 et 4)

La zone Main a été forée avec deux (2) trous pour tester la continuité de la minéralisation aurifère identifiée avec deux intersections historiques à haute teneur qui sont espacées de 150 mètres et situées à environ 170 mètres sous le niveau minier le plus bas (1 050 mètres) de la mine Joe Mann. Ces deux trous antérieurs ont été forés en 2008 après que la mine ait cessé ses activités et ont recoupé **3,02 mètres à 30,3 g/t Au et 1,30 % Cu** (trou EE-188) et **1,88 mètre à 26,66 g/t Au et 0,40 % Cu** (trou EE-189B). La Société a réalisé les trous sur la portion de terrain faisant partie de la coentreprise entre Ressources Jessie (65 %) et SOQUEM (35 %) et a foré vers le sud en direction de la zone Main. Les trous ont rencontré une forte déviation et le forage directionnel a été utilisé pour guider les trous vers les zones cibles.

Le trou JM-20-02A a intersecté la zone de cisaillement de la zone Main à environ 120 mètres en amont des deux intersections historiques mentionnées ci-dessus. La zone de cisaillement a retourné deux intersections de **1,3 mètre à 6,32 g/t Au et 0,52 % Cu**, incluant **0,45 mètre à 17,7 g/t Au et 1,23 % Cu**; et **5,95 mètres à 2,29 g/t Au**, incluant **1,7 mètre à 5,64 g/t Au**. De plus, ce même trou a recoupé 0,4 mètre à 33,2 g/t Au dans une zone non identifiée au-dessus de la zone Main. Le deuxième trou (JM-20-07) a recoupé la zone Main à environ 100 mètres sous le trou EE-189B avec une intersection de **2,5 mètres à 1,87 g/t Au** dans une zone de cisaillement plus large et faiblement minéralisée de 20 mètres.

### Zone Far West (Figure 5)

La zone Far West est située à environ 900 mètres à l'ouest de la partie la plus à l'ouest de la zone Main de la mine Joe Mann. Historiquement, la zone Far West était accessible par la rampe Uddlen à l'ouest et par une galerie d'exploration à une profondeur de 137 mètres. La zone Far West (la queue de cheval de la structure Joe Mann à l'extrémité ouest) est caractérisée par une distribution très hétérogène de l'or, de nature irrégulière en pépite, et a historiquement retourné quelques intersections d'or peu profondes et à très haute teneur, incluant : **3,81 mètres à 20,8 g/t Au** (trou H214), **3,26 mètres à 107,0 g/t Au** (trou H118), et **3,53 mètres à 39,2 g/t Au** (trou H258).

La Société a complété quatre (4) trous totalisant 1 230 mètres dans le but de confirmer l'existence de zones minéralisées à haute teneur. Le forage a confirmé la nature irrégulière en pépite de la zone Far West avec trois trous croisant la minéralisation aurifère. Les meilleures intersections ont donné **8,5 mètres à 3,92 g/t Au (incluant 3,0 mètres à 10,0 g/t Au, qui comprenait 0,7 mètre à 35,2 g/t Au)**, et **0,5 mètre à 9,2 g/t Au** dans le trou JM-20-10. D'autres faits marquants ont été relevés : **0,4 mètre à 8,45 g/t Au**, **0,6 mètre à 5,79 g/t Au**, et **0,4 mètre à 40,8 g/t Au et 0,60 % Cu** dans le trou JM-20-11 et **0,45 mètre à 5,97 g/t Au** dans le trou JM-20-09.

La Société a entamé un examen plus détaillé des nouvelles données et des données historiques de la zone Far West afin de mieux comprendre la nature irrégulière de la minéralisation avant de déterminer les prochaines étapes pour les futurs plans d'exploration. L'autre moitié de la carotte de ces trous sera envoyée au laboratoire pour une analyse métallique et un test de lixiviation afin de mieux comprendre l'hétérogénéité de la minéralisation (effet de pépite).

### Zone South South

La zone South South se trouve à environ 300 mètres au sud de la zone Main. La structure est exposée en surface et, historiquement, 14 trous ont été forés sur une longueur d'environ 1 kilomètre. La Société a réalisé trois (3) trous totalisant 402 mètres sur le côté ouest du lac Norhart pour faire suite à une intersection historique de **0,8 mètre à 32,0 g/t Au** à une profondeur de 18 mètres (trou H349). Les résultats ont indiqué une faible minéralisation aurifère près de la surface et n'ont pas reproduit l'intersection à haute teneur en or.

**Tableau 1. Propriété Joe Mann - Résumé des résultats du programme de forage 2020**

Trou	Zone	De (m)	À (m)	Largeur (m)	Au (g/t)	Cu (%)
JM-20-02A	Main (non identifié)	1 213,3	1 213,7	<b>0,40</b>	<b>33,2</b>	0,03
	Main	1 258,35	1 259,65	1,3	6,32	0,52
	incluant	1 258,35	1 258,8	<b>0,45</b>	<b>17,7</b>	<b>1,23</b>
	Main	1 276,5	1 282,45	5,95	2,29	0,04
	incluant	1 276,5	1 278,2	<b>1,7</b>	<b>5,64</b>	0,02
JM-20-03	South South	18,0	24,0	6,0	0,62	0,01
JM-20-04	South South	AIS				
JM-20-05	South South	16,6	21,0	4,4	0,80	0,02
	South South	129,0	130,8	1,8	1,92	0,04
JM-20-06	West (non identifié)	906,0	907,0	1,0	4,63	0,03
JM-20-06W1	West (non identifié)	940,8	941,5	0,7	4,34	0,15
	West (non identifié)	862,7	866,7	4,0	3,60	0,01
JM-20-06W2	West	1 241,6	1 242,95	1,35	3,29	0,04
JM-20-06W3	West	1 174,4	1 178,4	<b>4,0</b>	<b>10,34</b>	<b>0,27</b>
	West	1 188,7	1 189,2	<b>0,5</b>	<b>13,70</b>	<b>0,42</b>
JM-20-07	Main	1 357,9	1 360,4	2,5	1,87	0,02
JM-20-08	Far West	AIS				
JM-20-09	Far West	171,5	179,9	1,9	0,60	0,49
	Far West	188,55	189,0	0,45	5,97	0,20
JM-20-10	Far West	204,5	213,0	<b>8,5</b>	<b>3,92</b>	0,08
	incluant	206,5	209,5	<b>3,0</b>	<b>10,0</b>	0,08
	incluant	208,8	209,5	<b>0,7</b>	<b>35,2</b>	0,11
	Far West	235,5	236,0	<b>0,5</b>	<b>9,20</b>	0,13
JM-20-11	Far West	120,4	120,8	<b>0,4</b>	<b>8,45</b>	0,04
	Far West	263,6	264,2	<b>0,6</b>	<b>5,79</b>	0,19
	Far West	305,5	305,9	<b>0,4</b>	<b>40,8</b>	<b>0,60</b>

Note : AIS indique aucune intersection significative. Les épaisseurs vraies sont estimées à 57-68 % pour la zone West et 75 % pour la zone Main. Aucune épaisseur vraie n'a pu être déterminée pour la zone Far West ou la zone South South.



Figure 3. Section longitudinale de la zone Main de Joe Mann

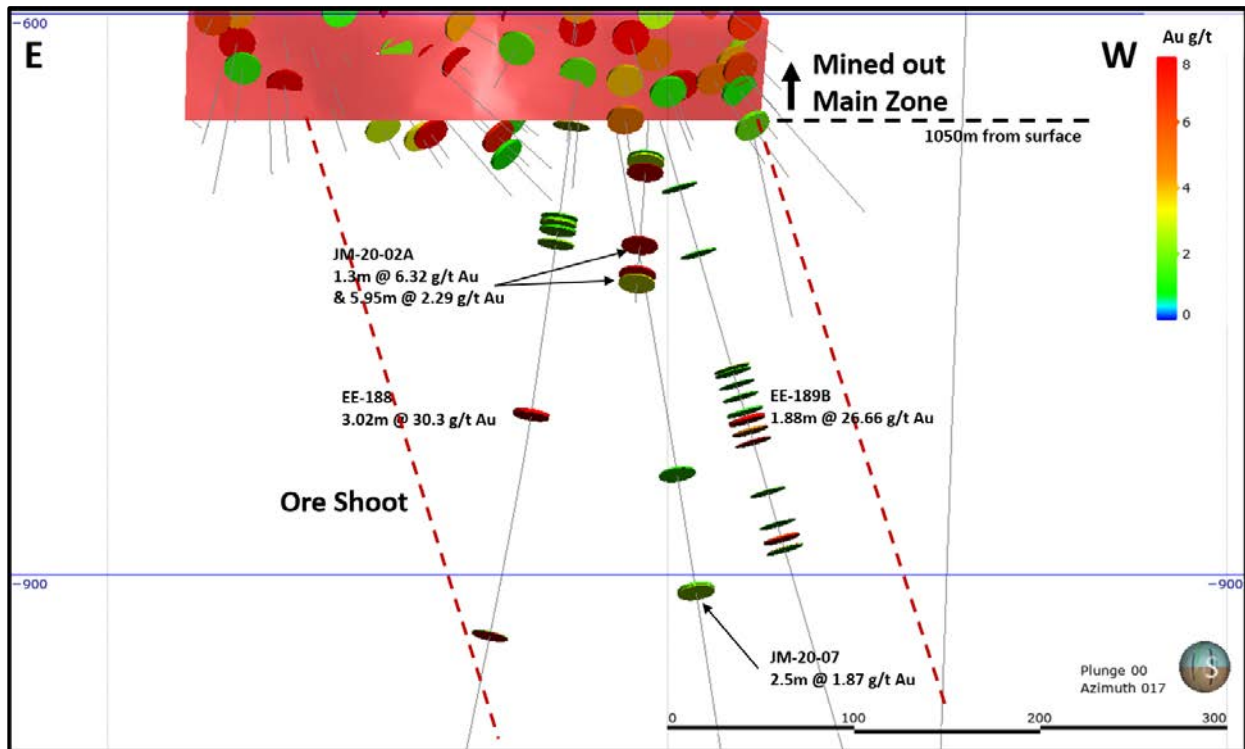


Figure 4. Coupe transversale de la zone Main de Joe Mann

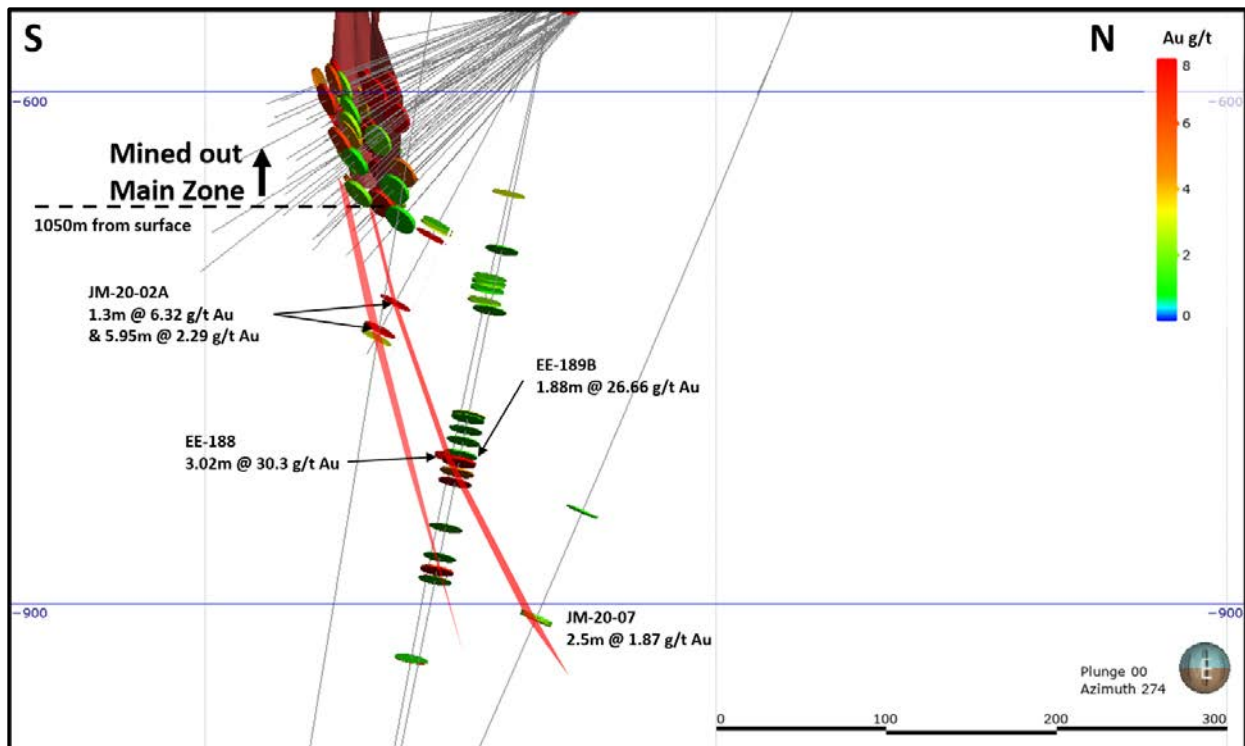
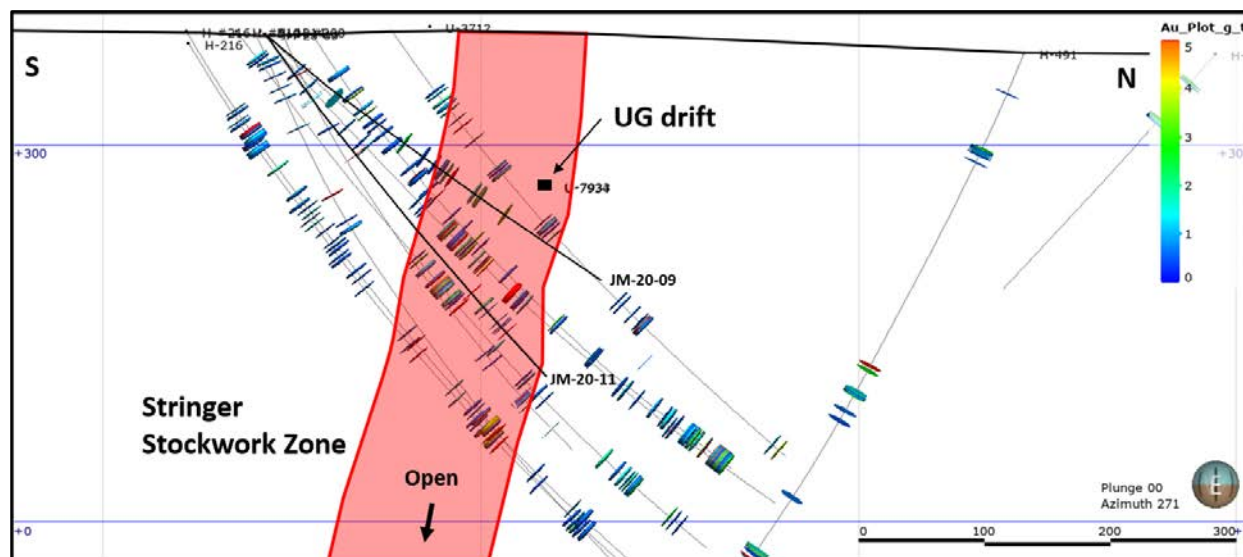


Figure 5. Coupe transversale de la zone Far West de Joe Mann



### Forage et contrôle de la qualité

La Société utilise Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau Ltée, la communauté des Premières nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons et les analyses sont effectuées chez SGS lab à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g, pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour l'Au (30 g) et par fusion au peroxyde de sodium ICP-MS pour 34 éléments.

L'assurance et le contrôle de la qualité (AQ/CQ) sont effectués par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du gérant de l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicatas de carottes) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de 3 écarts types de la valeur certifiée. Les duplicatas sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (effet de pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Les résultats de forage historiques divulgués dans ce communiqué de presse sur la propriété Joe Mann sont tirés de la base de données historiques de la mine Joe Mann basée sur les journaux de forage originaux (forages d'exploration souterrains et en surface) et du rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, rédigé par Geologica Groupe-Conseil Inc. pour Jessie Ressources Inc.

Andrey Rinta, P. Geo., gérant de l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

### À propos de Doré Copper

Doré Copper Mining Corp. est une société d'exploration et de développement de cuivre-or située dans la région de Chibougamau au Québec, Canada. Doré Copper a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans le prolifique camp minier du Lac Doré/Chibougamau, qui a produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 3,2 M d'onces d'or. De plus, la Société a acquis une option sur la mine d'or à haute teneur Joe Mann (production de 1,17 M d'onces à 8,26 g/t Au). Le portefeuille de propriétés comprend 12 anciennes mines productrices, des gisements et des zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société d'une capacité de 2 700 t/j.

L'objectif actuel de la Société est d'accroître les ressources minérales et de redévelopper les gisements à haute teneur Corner Bay (Cu-Au), Cedar Bay (Au-Cu) et Joe Mann (Au). La Société a redémarré son programme de forage en commençant à Corner Bay avec environ 6 000 mètres de forage, ce qui permettra d'actualiser l'estimation des ressources minérales au T2 2021 et l'ÉÉP au deuxième semestre de 2021.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de la Société à [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com) ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou veuillez communiquer avec :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : (416) 792-2229  
Courriel : [emast@dorecopper.com](mailto:emast@dorecopper.com)

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : (416) 219-2049  
Courriel : [lgaborit@dorecopper.com](mailto:lgaborit@dorecopper.com)

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**